

Surface à litière (851)

OPD (résumé de la fiche technique "Promotion de la biodiversité dans l'exploitation agricole")	Réseau écologique	Qualité écologique de niveau 2 selon OPD
- Aucune fumure - Produit phytosanitaire interdit - Fauche dès le 1^{er} septembre - Le produit de la faune est exporté - Une coupe annuelle maximum, minimum une coupe tous les 3 ans - Récolte exceptionnellement utilisable comme fourrage - Pas de pâture d'automne	- Maximum 50% de la surface peut être fauché chaque année - Pas d'utilisation du conditionneur. S'il n'est pas possible de le déclencher, l'ouvrir au maximum lors de la fauche Recommandation - Hauteur de coupe à 7 cm minimum	- Présence d'espèces végétales indicatrices de qualité - Conditionneurs interdits

Réseau Ecologique : Vendline-Coeuvatte. Période 2018-2025

Plantes indicatrices	
	<i>Polygonum bistorta</i> (Renouée bistorte) <i>Sanguisorba officinalis</i> (Sanguisorbe officinale) <i>Filipendula ulmaria</i> (Reine des prés) <i>Succisa pratensis</i> (Succise des prés) <i>Caltha palustris</i> (Populage des marais)
Espèces cibles	
	<i>Hyla arborea</i> (Rainette) <i>Lycaene dispar</i> (Cuivré des marais) <i>Apatura iris</i> (Grand mars changeant) <i>Stetophyma grossum</i> (Criquet ensanglanté) <i>Lycaena dispar</i> (Cuivré des marais) <i>Emberiza schoeniclus</i> (Bruant des Roseaux) <i>Acrocephalus palustris</i> (Rousserolle verderolle) <i>Acrocephalus scirpaceus</i> (Rousserolle effarvatte) <i>Saxicola rubetra</i> (Tarier des prés)
Justification de la mesure	
Le Cuivré des marais apprécie particulièrement le <i>Rumex hydrolapathum</i> qui pousse dans ce genre de milieu et qui est rare en Suisse Ce sont des terrains de chasse essentiels pour les oiseaux vivants aux abords de lieux humides. Ces milieux sont en marge pour la production agricole mais ont un potentiel écologique très important, il est intéressant de les valoriser grâce à un entretien adéquat.	

Version : Vendline-Coeuvatte, novembre 2017